

## Compte-rendu de la commission « littoral »

Le 9 novembre 2016 à Pirou, présidée par M. Thierry LOUIS

Présents : Thierry LOUIS, Stéphane VILLAESPESA, Catherine PRUD'HOMME, François VALDELIEVRE, Patricia LECOMTE, Michel MESNAGE, Ghislaine LEFEUVRE, Manuel SAVARY, Noëlle LEFORESTIER, Sylvie ALLIX, Philippe MONSIMIER, Michel JEANNE, Sandrine VASSEUR, Solène PERSON, Hubert PAGNIER, Didier SIMEON, Karine DEDIEU, Romuald GENOEL.

Excusés : Loïc NOGUES, Didier LHOMME, Michèle BROCHARD.

Absents : Jean Paul GOSSELIN, Jacky HEBERT, Jean Louis SION, Célia LE GALL, Stéphane LE VILLAIN.

La séance débute à 14h30.

Thierry LOUIS, président de la commission, remercie Noëlle LEFORESTIER, maire de Pirou, pour le prêt de la salle.

Camille DESVOIES, animatrice du SAGE COC, fait différents rappels :

1. Les dates clés du SAGE : phase d'émergence et phase d'élaboration ;
2. Le territoire du SAGE (périmètre, population, densité etc...) ;
3. Rôle et objectifs des commissions thématiques (groupes de travail) : celles-ci ont un rôle de réflexion, de proposition, et de concertation locale. Elles permettront de discuter et préparer les différents sujets et dossiers qui seront abordés par la CLE.
4. Les 4 commissions mises en place :
  - « milieux aquatiques »
  - « littoral »
  - « gestion quantitative »
  - « gestion qualitative »
5. Rappel des thèmes concernés par la commission « littoral » :
  - qualité des eaux littorales (baignade et conchyliculture)
  - préservation du patrimoine naturel : havres et marais arrière-littoraux.

Concernant les thèmes et sujets qui devront être abordés, Sandrine VASSEUR intervient sur l'importance de la prise en compte des dépressions humides dans les massifs dunaires, pour leur intérêt pour la faune et la flore. La qualité de l'eau est essentielle pour ces milieux. Elle est dépendante des pratiques agricoles et du maintien des nappes phréatiques.

Il faudra donc rajouter dans les thèmes à traiter par cette commission, le réseau de mare présent dans les dunes.

Manuel SAVARY pose la question des submersions marines. Elles sont traitées dans le SAGE de la Vire par exemple.

Camille DESVOIES indique qu'elle va se renseigner auprès du SAGE Vire pour savoir exactement ce

qu'ils ont pu réaliser sur ce territoire.

Hubert PAGNIER : il faudra prendre en compte les PAPI (Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations) et les études hydro-sédimentaires qui sont en cours de réalisation.

Karine DEDIEU pourra nous faire parvenir des données sur le fonctionnement hydro-sédimentaire.

Il faut également se poser la question des différentes infrastructures littorales : voir avec la DDTM 50 ?

Sandrine VASSEUR : il existe le Réseau d'Observation du Littoral Normand et Picard (ROLNP), qui étudie l'évolution du trait de côte. Il pourrait être intéressant de se pencher sur le projet LICCO. Il y aurait également les plans de gestion des sites propriétés du Conservatoire du littoral ainsi que des ENS.

Philippe MONSIMIER : il faudra bien préciser ce qui fait déjà partie du réglementaire, pour ne pas faire de doublons.

Thierry Louis : en effet, il existe bien une réglementation mais il persiste des lacunes et des imprécisions, le SAGE est là pour y répondre (exemple des herbues qui font l'objet d'un pâturage ovin qui peut être source de pollution bactériologique, à ce jour il n'y a aucune réglementation sur cet aspect)

Sylvie ALLIX : les profils de vulnérabilité constituent une bonne synthèse des enjeux sur le littoral.

Sandrine VASSEUR : l'Agence de l'Eau Seine-Normandie devait réaliser des études sur le secteur de Saint Germain/le Rozel, sur la qualité de l'eau.

Karine DEDIEU : Le SAGE devra rappeler les obligations réglementaires (par exemple : le site Natura 2000 n'a pas une obligation de qualité des eaux mais de sauvegarde du patrimoine naturel).

Michel JEANNE : est ce que sont étudiées les bactéries que mettent les maraichers dans les champs ?

Catherine PRUD'HOMME : il y a des épandages à proximité de zones humides, et c'est légal ...

### **Intervention sur les profils de vulnérabilité des eaux de baignade**

Loïc NOGUES, qui devait intervenir concernant les profils de vulnérabilité s'est vu obligé d'annuler son intervention, en raison de prélèvements d'eau pour le suivi de la qualité des eaux littorales lié à un événement pluvieux.

Manuel SAVARY du Comité Régional Conchylicole commente la présentation de Loïc NOGUES sur les enjeux des eaux littorales et les profils de vulnérabilité des eaux de baignades.

Thierry LOUIS précise que certaines zones sont classées B par la préfecture mais « flirtent » régulièrement avec des mesures qui devraient les classer en catégorie C. Il s'agit d'un enjeu très important pour le SAGE. Il n'y a pas de « reparcage » en France aujourd'hui.

Stéphane VILLAESPESA intervient sur le fait que même loin du littoral nous avons des impacts très importants sur les eaux du littoral.

Romuald GENOEL pose la question des mesures de qualité. On voit que la qualité des eaux de baignade se dégrade, mais y a-t-il eu un changement de normes concernant les mesures effectuées ?

Sylvie ALLIX répond que les normes ont connu quelques changements notamment le nombre d'années observées, mais ce changement a juste permis de mieux percevoir les zones déjà vulnérables.

Thierry LOUIS : il y a un gros problème dans les collectivités concernant les eaux parasites retrouvées dans les eaux résiduelles urbaines.

Sandrine VASSEUR demande s'il y a des secteurs orphelins de profils ? Manuel SAVARY lui répond que non, ils ont été réalisés partout.

Hubert PAGNIER revient sur le fait que tout cela est très complexe, les résultats seront donc forcément long à avoir. Il y a une multitude d'acteurs et de compétences à prendre en compte. Il sera nécessaire de mutualiser les approches.

La séance est levée à 16h20.